Plan du district de conservation du patrimoine de la Basse-Ville Ouest mis à jour

Séance portes ouvertes

Le 27 juin 2023

ottawa.ca/lowertownbywardhcd | ottawa.ca/dcpmarchebybasseville

Ottawa

Ordre du jour

- Bienvenue!
- Mot d’ouverture de la conseillère
- Brefs exposés
- Revue des panneaux et questions au personnel
- Clôture de la séance à 19 h 50

Ottawa

Contexte

- Le district de conservation du patrimoine (DCP) de la Basse-Ville Ouest a été étudié et évalué en 1993 et désigné en 1994. À ce moment-là, le Conseil a adopté un ensemble de lignes directrices pour gérer le changement.

- En 2005, la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* a été modifiée, instaurant l'obligation pour tous les nouveaux DCP de faire l'objet d'un plan et permettant aux municipalités d'adopter des plans de DCP pour les DCP existants.

- La *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* décrit maintenant les composantes requises qui doivent figurer dans un plan de DCP.

- Depuis 2015, la Ville a donné la priorité à l'adoption de nouveaux plans de DCP pour les DCP existants.

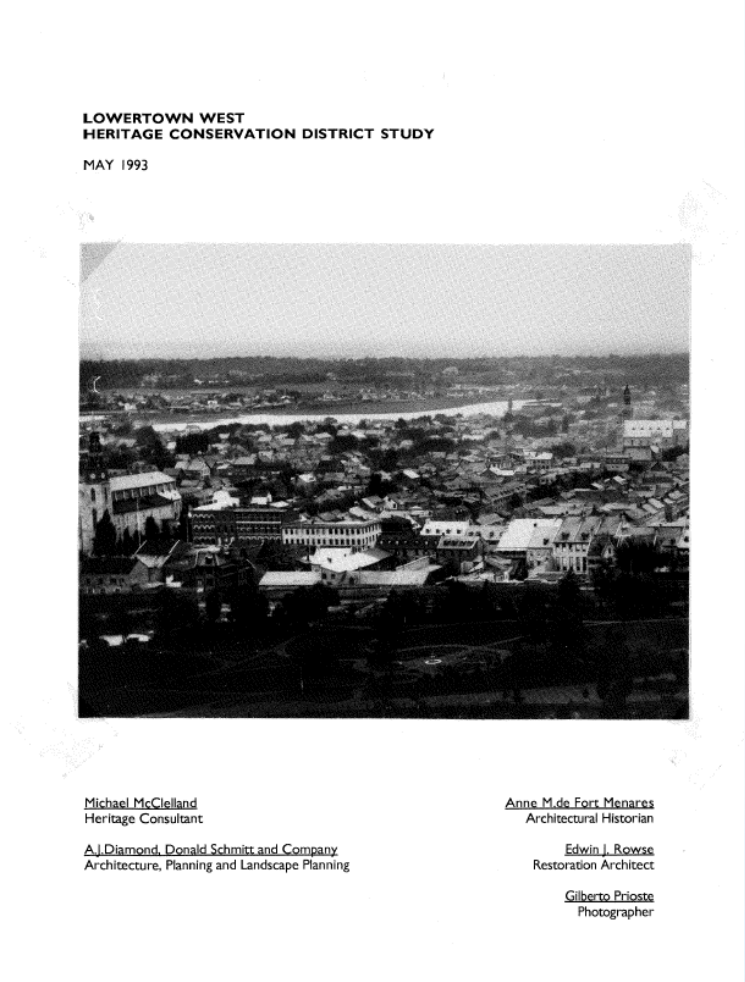
LOWERTOWN WEST
HERITAGE CONSERVATION DISTRICT STUDY

MAY 1993

Michael McClelland
Heritage Consultant

A.J.Diamond, Donald Schmitt and Company
Architecture, Planning and Landscape Planning

Anne M.de Fort Menares
Architectural Historian

Edwin J. Rowse
Restoration Architect

Gilberto Prioste
Photographer

Objectifs du projet

1. Actualiser et remplacer les lignes directrices actuelles pour le DCP de la Basse-Ville Ouest par un nouveau Plan de DCP
2. Mettre à jour l’inventaire des propriétés situées dans les limites du DCP

Ottawa

Faits saillants du plan

- Déclaration de la valeur de patrimoine culturel et Liste des caractéristiques actualisées

- Liste des objectifs pour souligner les buts poursuivis par le Plan de DCP

- Orientation et directives claires visant à formuler les types les plus communs de modifications
  - « Politiques » = requises et habilitantes; « Lignes directrices » = plus de flexibilité et de discrétion

- Précisions quant à la façon dont les demandes seront examinées et le moment où un permis patrimonial est nécessaire
  - Liste des types de changements qui n’exigent pas de permis patrimonial

Ottawa

Inventaire

Contributif

Non-contributif

Ottawa

5 grands « points à retenir »

- Le DCP de la Basse-Ville Ouest a déjà été désigné. Donc pour les propriétaires fonciers du DCP, le seul changement sera le remplacement des lignes directrices actuelles par le nouveau Plan du DCP.

- Cependant, le personnel peut émettre des permis habituellement en moins de deux semaines pour plusieurs types de modifications mineures comme la réfection de la toiture, de nouveaux porches, ou même de petits ajouts.

- Le nouveau Plan de DCP énumère plusieurs types de changements où un permis patrimonial n'est pas nécessaire du tout. Si vous planifiez n'importe quelle modification, veuillez communiquer avec le personnel de la Planification du patrimoine pour savoir ce qui est exigé.

- L'objectif du DCP n'est pas de geler le secteur dans le temps; le Plan prévoit la façon dont les modifications et la nouvelle construction peuvent être réalisées de manière adaptée et compatible.

- Si votre propriété est classée dans la catégorie des « biens-fonds contributifs », les travaux de restauration pourraient être admissibles au programme de subventions au patrimoine de la Ville.

Ottawa

Que se passe-t-il ensuite?

- Réception de commentaires + participation – Tout l'été
- Séance publique officielle du Comité du patrimoine bâti - Automne 2023
- Réunion du Conseil - Automne 2023
- Appels possibles

Ottawa

Comment pouvez-vous participer?

- Parlez avec le personnel ce soir, posez des questions et dites-nous ce que vous pensez!
- Posez d'autres questions ou formulez d'autres commentaires sur la version préliminaire en envoyant un courriel à heritage@ottawa.ca
- Bavardez individuellement avec un membre du personnel du patrimoine en vous inscrivant à une séance virtuelle « pendant les heures de bureau » à heritage@ottawa.ca
- Inscrivez-vous à la liste d'envoi de courriels au sujet du projet pour rester au courant!
- Assistez à la réunion du Comité du patrimoine bâti plus tard cet automne

Merci pour votre présence!

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez Ottawa.ca/dcpmarchebybasseville

Communiquez avec le personnel de la Planification du patrimoine :

MacKenzie Kimm, planificatrice principale de la conservation du patrimoine

heritage@ottawa.ca

613-580-2363

Ottawa